Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260805-202670_DELIB-DE

DELIBERATION
MODIFICATION IFSE ET CIA
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation
27/07/2026

Date d'affichage

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 6

- votants : 8

L'an deux mil SIX, le 31 juillet

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de
M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.

Présents *: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc. LEMOINE Michel. ALLANIC Christian.*
MMES. BLANCHET Véronique.. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie (arrivée à 9h55).

Absents : *BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. CHERON Béatrice*
LE SCOARNEC Goustan, pouvoir à LEMOINE Michel
LE PALMEC Valérie, pouvoir à MALAMITSAS Véronique

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. CHIFFOLEAU Jean Luc

Dans le cadre du régime indemnitaire de la Commune mis en place pour tous les agents territoriaux par délibération du 29 décembre 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de modifier les grilles de fonctions et de rémunérations comme suit :

Cotation des groupes de fonctions	Cadres d'emplois susceptibles d'être concernés	IFSE Minimum (montant brut annuel, base temps complet)	CIA (montant brut annuel, base temps complet)
1	**DIRECTION GENERALE** (Agent de maitrise – ingénieur)	9000 €	900 €
2	**DIRECTION DE SERVICE TECHNIQUE ou ADMINISTRATIF** (avec encadrement d'agents compris entre 5 et 10)	7500 €	750 €

Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260805-202670_DELIB-DE

3	**DIRECTION DE SERVICE TECHNIQUE ou ADMINISTRATIF** (avec encadrement d'agents compris entre 1 et 5)	6000 €	600 €
4	**REFERENT ou COORDINATEUR DE L'ACTIVITE d'UN DOMAINE** (en autonomie avec compétences spécifiques)	4500 €	450 €
5	**FONCTIONS D'EXECUTION POLYVALENTES** (avec niveau de technicité reconnu)	3000 €	300 €
6	**FONCTIONS D'EXECUTION POLYVALENTES** (avec technicité polyvalentes)	1800 €	180 €

Le Maire

Fait et délibéré à HOËDIC le 31 juillet 2026
Pour copie conforme à HOËDIC le 04 aout 2026

MAIRIE DE HOEDIC (MORBIHAN)